

DECISION DE LA PRESIDENTE.CA 122-2024

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers, tels que modifi s le 21 d cembre 2023 ;
Vu la d lib ration CA003-2024 du 22 f vrier 2024 relative   l' lection de la Pr sidente de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA007-2024 du 14 mars 2024 portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration   la Pr sidente ;
Vu l'arr t  n  2024-068 portant d l gation de signature en faveur de M. Didier BOUQUET

Objet de la d cision : Demande de tarifs de la SFR Confluences

Conform ment   sa d l gation, la Pr sidente de l'Universit  d'Angers d cide d'approuver les tarifs des cin -conf rences en collaboration avec le Quatre et le cin ma « Les 400 coups » pour la saison 2024-2025.

La Pr sidente rend compte, dans les meilleurs d lais, au Conseil d'Administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur g n ral des services
Didier BOUQUET
Sign  le 29 ao t 2024

La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s de la Pr sidente de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive. La juridiction administrative peut  tre saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 all e de l' le-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais  galement par l'application « T l recours Citoyen » accessible   partir du site Internet www.telerecours.fr

Mise en ligne le : 05 septembre 2024

<p><i>Date de validation par le conseil de gestion : Cliquez ici pour taper du texte.</i></p>	<p><i>Nom de la composante, du service commun ou de la Direction : Cliquez ici pour taper du texte.</i></p>		
<p><i>Date de validation par la DAF : Cliquez ici pour taper du texte.</i></p>	<p><i>Nom de la structure : Cliquez ici pour taper du texte.</i></p>		
<p>Désignation</p>	<p>Montant</p>	<p>Centre financier</p>	<p>Observations</p>
<p>Achat de 30 places à 5€ pour la séance de ciné-conférence « Fight Club » aux 400 Coups le 4 novembre 2024 à 20h.</p> <p>Revente des places à 4€ (1€ pris en charge par le service Vie des personnels)</p>	<p>150 €</p> <p>30 €</p> <p>120 €</p>	<p>911SFR10</p>	
<p>Achat de 30 places à 5€ pour la séance de ciné-conférence « Good Night and Good Luck » aux 400 Coups le 6 février 2025 à 20h.</p> <p>Revente des places à 4€ (1€ pris en charge par le service Vie des personnels)</p>	<p>150 €</p> <p>30 €</p> <p>120 €</p>	<p>911SFR10</p>	
<p>Achat de 30 places à 5€ pour la séance de ciné-conférence « Arrugas (La Tête en l'air) » aux 400 Coups le 6 mars 2025 à 20h.</p> <p>Revente des places à 4€ (1€ pris en charge par le service Vie des personnels)</p>	<p>150 €</p> <p>30 €</p> <p>120 €</p>	<p>911SFR10</p>	